



Amicale des pêcheurs de haute et moyenne Vingeanne

Compte rendu de l'assemblée générale Du 31 janvier 2026

M. MAITRE Jean-Philippe remercie de leur présence : M. CARRIOT, représentant M. CHARLOT, Maire de St Seine sur Vingeanne, les Président des l'AAPPMA de Mirebeau et Bézouotte ainsi que Mme Céline BORDERELLE de VNF Longeau.

Excusés : Mme CATRIN Mairesse de Montigny-Mornay-Lavilleneuve, M. RABIET Vice-Président du Syndicat de rivière Albane-Bèze-Vingeanne, M. GROGNU, M. LANGLOIS et M. CRUCET.

32 personnes sont présentes.

1. Approbation du PV du compte-rendu de l'assemblée Générale du 1^{er} février 2025 **Vote : le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité**

2. Election complémentaire au Conseil d'Administration 2 administrateurs et un secrétaire : pas de candidats ce jour, à noter que les élections pour renouveler le bureau auront lieu en fin d'année. **Pas de candidats**

3. Bilan des cartes vendues

Vente de cartes pour 2025 :

- Cartes fédérales : 126
- Cartes fédérales EGHO : 152
- Cartes fédérales Offre d'automne: 3
- Cartes mineures : 62
- Cartes découverte femme : 40
- Cartes découverte -12 ans : 67
- Cartes hebdomadaires : 7
- Cartes journalières : 55

Total : 512 cartes vendues (457 en 2024)

Ce qui représente une augmentation de 12,04% par rapport à 2024,

4. Compte rendu financier

Monsieur Jean-Jacques PILLIN, trésorier de l'association présente le bilan financier à l'assemblée.

Recettes : 32 915.22 €

Dépenses : 30 394.10 €

Soit un solde positif à ce jour est de 2521.12 €

Il reste en caisse au 31 décembre 2025 36 258.08 €

Le vérificateur aux comptes, M. GORIUS demeurant à Marsannay le Bois a vérifié les comptes le 10 janvier dernier, et n'a relevé aucunes anomalies, M. BORONT demeurant à ORAIN était excusé.

Vote : le bilan financier est adopté à l'unanimité

5. Election des vérificateurs aux comptes

Candidats : M. NIOT demeurant à St Maurice sur Vingeanne et M. GORIUS demeurant à Marsannay le Bois.

Vote : élus à l'unanimité.

6. Cartes internet

Les cartes sont vendues seulement sur internet et chez les dépositaires suivant :

- Le Magasin Gamm Vert à Mirebeau sur Bèze
- Le tabac-presse Le Panache blanc à Fontaine-française.

Si des personnes rencontrent des difficultés pour prendre leur carte, elles peuvent appeler le Président ou le trésorier.

7. Bilan des actions et travaux 2025

- a) Fête de la pêche à Montigny sur Vingeanne le 18 mai, 58 enfants ont participé, les comptes sont légèrement déficitaires (-110€).
- b) Accompagnements individuels de jeunes pêcheurs. Deux actions cette année.

- c) Entretien de postes de pêche et de la frayère de St Seine réalisé par l'entreprise GEAI
- d) Dégagement des accès de la zone humide de Percey le Grand
- e) Début des travaux de la frayère de Percey le Grand qui ont été interrompus par les conditions météorologiques.
- f) Alevinage 2025

Au cours de l'année 2025, il a été déversé dans la Vingeanne :

- 220 kg de TAC à l'ouverture en mars et 220 kg en avril, 20 kg pour le parcours jeune à Renève et 60 kg pour la fête de la pêche.
Nous n'avons pas été livré des 100kg de brochetons commandés.

8. Garderie

Nos gardes particuliers, Messieurs Raclot et Begin ont effectué 315 contrôles.

9. Bilan bénévolat

Activité administrative : 140h00

Gestion financière : 96h00

Alevinage : 40h00

Travaux d'entretien 14h00 (accompagnement de l'Ets Geai)

Suivi des travaux de la frayère Percey le Grand : 18h00

Ramassage et démontage des poubelles : 14h00.

TOTAL bénévolat 322h00

10. Cormorans

Toujours pas d'arrêté préfectoral pour les tirs de régulation du grand cormoran qui est devenu sédentaire sur certaines zones de la Vingeanne.

La plupart des dossiers déposés par les fédérations sont retoqués car pas assez argumentés. Les techniciens travaillent sur le dossier, mais il n'y aura probablement pas de tirs cette année.

11. Approbation du rapport moral

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité et quitus est donné au Conseil d'Administration

12. Travaux et projets 2026

- a) Création et entretien de postes de pêche et frayères
- b) Fête de la pêche à Montigny sur Vingeanne le jeudi 24 mai 2026
- c) Animations avec des ados, les écoles de Fontaine-Française, des patients et des résidents de foyers
- d) Concrétisation du projet de réaménagement de la parcelle achetée à Percey le Grand afin de créer une frayère et de protéger la zone humide.
- e) Finaliser les projets et dossiers administratifs pour créer un parcours jeune à Montigny sur Vingeanne.

13. Alevinage 2026

Truite Arc en ciel : 220 kg à l'ouverture de la truite le 13 mars, 220 kg le 24 avril et 60 kg pour la fête de la pêche et 100 kg de brochetons.

14. Questions diverses

- Pourquoi ne pas mettre en place une carte mensuel ou une carte que pour les écrevisses ? Question à poser au congrès.
- Comment être informé des travaux de VNF sur le canal et quand est-il interdit de pêcher ? Mme Borderelle transmettra le planning des travaux au président. La pêche est interdite par arrêté préfectoral quand le niveau atteint 1m.
- Les gardes de l'AAPPMA peuvent-ils intervenir sur Bezouotte ? Oui si ils étaient commissionnés par l'AAPPMA de Bezouotte, mais ni les gardes ni les membres du bureau y sont favorable.
- Y aura-t-il des fusions entre AAPPMA, comme Marey sur Tille et Tilchâtel, lors des prochaines élections ? Si les bureaux n'ont pas 7 membres minimum, soit il y a fusion, soit dissolution.

15. La séance est levée à 16h00

Le Secrétaire

Le trésorier
J.J. Pillin

Le Président
JP. Maitre